CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des objectifs

4,8/5

PRAXIS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G918

13 jours
91h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

• Participer à l'élaboration du projet d'établissement, en particulier du projet de vie personnalisé et de soins et contribuer à sa mise en œuvre
• Effectuer la liaison et la coordination entre la direction de l'établissement, les résidents, les patients, l'équipe médicale et paramédicale de l'établissement, l'équipe hôtelière, les intervenants extérieurs et les familles
• Veiller au respect des régles, des chartes et de la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles
• Assurer et /ou participer à la gestion des aspects administratifs et logistiques liés à la prise en charge des résidents, patients

◗ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux infirmiers référents en poste ou en passe de le devenir, ainsi qu'aux cadres de santé prenant un poste en EHPAD, en SSIAD ou dans un centre hospitalier de proximité

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Sophie CHARPENTIER
Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
06 43 48 73 53 - sophie.charpentier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - INfIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

G918

Du 25/01/2027 au 25/03/2027 - 13 jours - 91 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 290 €
Tarif non-adhérents	4 720 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (4 jours) - L'approche réglementaire
• Appréhender les évolutions démographiques et épidémiologiques et leurs impacts sur les établissements
• Connaître le contexte réglementaire lié à la prise en charge de personnes à domicile et en établissement d'hébergement pour personnes âgées
• Se forger une nouvelle identité professionnelle
• Définir les fonctions, les responsabilités et missions de l'IDEv coordinateur
• Connaitre les décrets de compétences des différents métiers du SSIAD, de l'EHPAD

Atelier 1 - La connaissance et la compréhension de l'environnement
• Les enjeux gérontologiques et les politiques nationales
- pilotage
- démographie
- plans
- schémas gérontologiques
- HPST, GHT, Alzheimer, appels à projets, etc.
• L'organisation et le fonctionnement d'un EHPAD et d'un SSIAD
- L'environnement réglementaire et juridique (loi 2002, tarification, gestion des libéraux, médicaments, loi AVS, etc.)
• L'identification des caractéristiques de son établissement dans son environnement
- recherche INSEE
- projet d'établissement
- évaluation de la concurrence
- gestion du territoire

Afin d'optimiser cet atelier, il est demandé aux stagiaires d'effectuer des recherches sur la loi 2002-2, la loi HPST, le plan Alzheimer, le schéma gérontologique de leur département ainsi que sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, le fonctionnement de leur établissement (projet d'établissement, convention tripartite, projets en cours, effectifs, etc.).

Atelier 2 - Le métier de l'infirmier coordinateur, une nouvelle identité professionnelle
• La fiche de poste de l'infirmier coordinateur et son positionnement
- les activités de l'infirmier coordinateur
- les compétences attendues
- les liens fonctionnels et hiérarchiques

Atelier 3 - Les aspects juridiques : les responsabilités de l'infirmier coordinateur
• Les décrets de compétence et leur application à domicile
• La responsabilité de l'infirmier coordinateur en tant que chef d'équipe
• La place du soin en EHPAD et/ou domicile
• Les soins techniques
• Les soins relationnels
• La place de la famille et le rôle de l'aidant

MODULE 2 (4 jours) - L'approche managériale
• Maîtriser les principes fondamentaux, les outils et les techniques de base du management
• Organiser le travail et piloter les équipes
• Les outils RH
• New AGGIR et PATHOS

Atelier 4 - Le management et la gestion des ressources humaines
• Se positionner
- l'articulation fonctionnelle et hiérarchique avec la direction, le médecin coordonnateur ou les médecins libéraux et l'équipe
- les techniques de management
• Manager
- l'organisation du travail : délégation, coordination, partage de l'information (les outils de transmissions), conduite de réunions, etc.
- l'animation et la gestion de l'équipe : motivation, gestion des conflits, évaluation des personnels et des pratiques professionnelles, etc.
• La gestion des plannings et des congés
• Le calcul des effectifs
• La gestion des tournées

Atelier 5 - Les outils de codification de la charge de travail
• La place du soin en CH, EHPAD ou SSIAD au regard de la dépendance et du handicap du patient
- soins techniques
- soins relationnels

Méthodes pédagogiques
• Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
• L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
• L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
• L'autodiagnostic du comportement managérial

LES PLUS :
• Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
• L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
• L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
• L'autodiagnostic du comportement managérial
• La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
• La rédaction de protocoles qualité

Un travail en intersession personnalisé suivi par un tuteur du CNEH : élaboration d'un projet complet en conditions réelles (définition, périmètre, organisation, formalisation, soutenance, etc.)

MODULE 3 (4 jours) - Le management de projet et la démarche qualité
• Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet et de la conduite du changement
• Maîtriser la méthodologie de pilotage opérationnel d'un projet de soins et de vie
• Connaître les bases de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

Atelier 6 - La conduite de projet
• La méthodologie de la conduite de projet
- les grandes phases
- l'accompagnement du changement

INTERVENANT.E.S

• Sophie Charpentier, Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH, coordinatrice du parcours
• Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
• Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, consultante du pôle Médico-social du CNEH
• Blandine Delfosse, Experte Présidente de la FFIDEC (Fédération Française des Infirmières diplômées d'état coordinatrices)
• Dr Imad Boulaich, Gérontologue en établissement de santé
• Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Cf Programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- les outils
- l'évaluation
- la communication

• L'étude du projet de soins et du projet de vie
- le contenu
- la méthodologie d'élaboration
- la mise en oeuvre opérationnelle
- l'évaluation

Atelier 7 - La démarche qualité et la gestion des risques

• Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques
- la démarche qualité (concepts et principes, outils, évaluation interne et externe)
- la gestion des risques (concepts et principes, méthodologie)

Méthodes pédagogiques

• La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
• La rédaction de protocoles qualité

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

• Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
• Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 290 €
Non-adhérents	4 720 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 13 jours - 91h

SESSION.S

Paris	du 25 au 29 janv. 2027 et 15, 16, 17, 18 févr. 2027 et 22, 23, 24, 25 mars 2027